

Accéder aux informations retraite sur les sites officiels

▼ Principe

Quand partir en retraite ? Combien va-t-on percevoir ? Les réponses à ses questions vont notamment dépendre des informations dont disposent les caisses de retraite.

▼ Les espaces en ligne des caisses



1- Trouver l'information

Dès le début de sa carrière, on peut accéder à un récapitulatif des droits d'ores et déjà validés et ce pour chacun des régimes de retraite.

Si certains organismes de retraite peuvent envoyer les relevés de manière automatique à partir d'un certain âge, il est également possible de les consulter en ligne via plusieurs sites internet.

Ces documents sont essentiels dans la bonne compréhension de sa situation retraite puisqu'ils retracent l'ensemble de la carrière et les droits qui découlent de chacune des activités.

2- Détecter des erreurs

Des trimestres manquants, une période de chômage non répertoriée, un service militaire qui n'apparaît pas, voire des années d'activités inexistantes... Le relevé de carrière peut mettre en lumière des anomalies qui auront un impact sur le calcul des droits retraite.

Parfois, les caisses de retraite peuvent détecter de potentielles anomalies et mettre en alerte la personne lorsqu'elle consulte son relevé. Parfois non.

Dans les deux cas, il appartient à chacun de s'assurer de la complétude de l'information dont dispose les organismes et surtout de les faire corriger.

3- Identifier l'interlocuteur et le timing

Les démarches de régularisation peuvent être longues et fastidieuses. Il est nécessaire de procéder avec méthode pour retracer toute sa carrière avec rigueur, en identifiant le bon interlocuteur en fonction du régime concerné. Il faudra alors regrouper les éléments justificatifs et faire preuve d'un peu de patience.



Boîte à outils

1. Sites info retraite

<https://www.info-retraite.fr/>
<https://ensap.gouv.fr/web/accueilnonconnecte>
<https://www.cnracl.retraites.fr/>



Bon à savoir

Les informations collectées sur ces sites sont précieuses mais méritent d'être challengées. Selon la Cour des Comptes (rapport de mai 2023), 1 retraite sur 7 est liquidée avec erreur.

Consulter son RIS



Relevé de carrière

Synthèse de vos droits et détails de votre carrière (informations au 01/01/2021)

Qu'est-ce qu'un relevé de carrière ?

Dans le cadre du droit à l'information, sous le logo Info Retraite, l'ensemble de vos régimes de retraite obligatoires vous informent sur vos droits à la retraite.

Parfois appelé relevé de situation individuel, ce document vous présente vos droits à la retraite enregistrés pour chacune de vos activités.

D'où viennent ces informations ?

L'ensemble des régimes auxquels vous avez déjà cotisé sont listés dans ce document. Pour le produire, ils ont mis en commun les informations enregistrées tout au long de votre carrière.

Qui contacter si j'ai une question ou besoin de conseils ?

Vous pouvez vous adresser aux régimes auxquels vous avez cotisé. Leurs coordonnées sont rappelées dans ce document.

Les services proposés par l'ensemble des régimes vous permettent d'accéder à tout moment à vos informations, d'effectuer vos démarches retraite et de simuler différents scénarios de votre carrière pour obtenir des estimations de votre retraite.

Ces services sont disponibles :

- sur le site internet commun à tous les régimes de retraite : www.info-retraite.fr et sur le site de certains régimes ;
- depuis votre mobile en téléchargeant gratuitement l'application "Mon compte retraite" sur Play Store ou App Store.

Avec Info Retraite, l'ensemble de vos régimes de retraite simplifient vos démarches

Les espaces en ligne des caisses publiques



Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public

1- Trouver l'information

Que l'on soit salarié du privé ou du public, les informations sont disponibles sur les différents sites mentionnés ci-dessus.

En revanche pour les agents publics, il est préférable d'aller sur les sites de la fonction publique :

- ENSAP pour les **fonctionnaires d'état**
- CNRACL pour les **fonctionnaires territoriaux ou hospitaliers**

Ceux-ci sont plus précis et contiennent plus d'informations sur le régime en question.

Exemple – De carrière ENSAP



Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public

| Carrière | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|---------------|---------------------|--|
| Récapitule les services valables pour la retraite accomplis dans la fonction publique (État, hospitalière ou territoriale). | | | | | |
| DEFENSE | | | | | |
| Du 15/09/2000 au 14/09/2001 Civil Stagiaire | | | | | |
| Situation | Taux d'activité | Détachement | Surcotisation | Sédentaire ou actif | |
| Activité | 100% | Non | Non | Sédentaire | |
| DEFENSE | | | | | |
| Du 15/09/2001 au 31/12/2018 Civil Titulaire | | | | | |
| Situation | Taux d'activité | Détachement | Surcotisation | Sédentaire ou actif | |
| Activité | 100% | Non | Non | Sédentaire | |